JOURNAL MUNICIPAL N° 259
Mars 2020
Avril 2020

CHABONS en Direct

CHÂBONS

médiathèque

Bienvenue au PALaBr !

Entre avril et juin 2020, où pourrez-vous fabriquer des potions magiques, rencontrer un dragon, ouvrir un placard empli de monstres, visiter la maison d'un loup, effectuer un parcours sensoriel ?

Une seule réponse : dans les différentes médiathèques et bibliothèques de la Communauté de Communes de Bièvre Est !

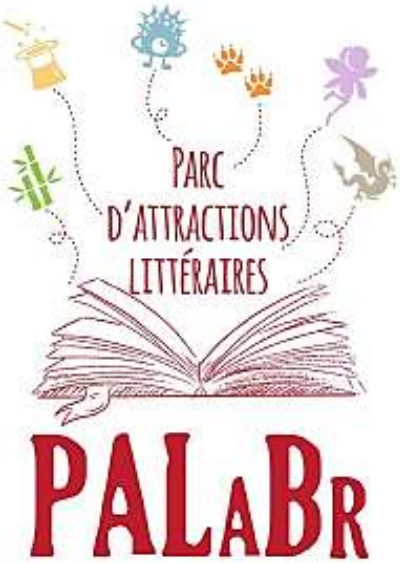

Le PALaBr est un Parc d'Attractions bien particulier : créé à partir d'univers littéraires, il regroupera sur 6 sites différents de la Communauté de Communes de Bièvre Est des décors et des jeux réalisés par des habitants du territoire, notamment des enfants des écoles, et des centres socio-culturels. Les bénévoles et les agents des bibliothèques et médiathèques mettent aussi la main à la pâte : ils ont réalisé le 9 janvier dernier, dans une sorte d'effervescence créative et souriante, les totems qui dans chaque lieu signaleront la présence d'attractions du PALaBr.

Le PALaBr en chiffres :

- 44 classes participantes, de 10 Communes différentes soit 1100 enfants et leurs enseignants,
- 30 bénévoles et agents des médiathèques et bibliothèques participantes,
- 7 intervenants plasticiens, animateurs, ou bibliothécaires pour 258 heures d'interventions,
- 6 sites : les bibliothèques et médiathèques d'Izeaux, Renage, Bizonnes, Châbons, et la Fée Verte, au Grand Lemps, ainsi qu'un sentier rural, de St Didier de Bizonnes à Flachères,
- 25 jours d'ouverture du Parc aux scolaires, entre mai et juin,
- **Ouverture d'avril à juin, aux heures d'ouverture des bibliothèques et médiathèques participantes.**

Une date à retenir : le samedi 20 juin ; cette journée proposera à tous, la découverte du PALaBr sous une forme ludique : événements, jeux, surprises dans les différents lieux accueillant le PALaBr !

Bibliothèque Municipale de Châbons
9, rue de l'église - 38690 Châbons
Tél : 09 65 37 13 81 - bibliotheque.chabons@cc-bievre-est.fr

Horaires d'ouverture
Lundi : 10 h – 12 h
Mercredi : 16 h 30 – 18 h 30
Vendredi : 17 h – 19 h

Bièvre Est
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

1 INFOS MUNICIPALES..... 2 – 11

2 INTERCOMMUNALITÉ..... 11 - 12

3 VIE ASSOCIATIVE ..... 13 - 22

4 DATES À RETENIR..... 23

5 DERNIÈRE PAGE..... 24

PROCHAIN NUMÉRO (mai & juin) :
parution **Semaine 19**
Les articles doivent nous être envoyés **avant le 10 avril 2020** à **endirect@chabons.fr**

Mairie de Châbons :

04 76 65 00 10
accueil.mairie@chabons.fr

www.chabons.fr

Horaires d'ouverture :
Secrétariat de Mairie – Agence postale

	Matin	Après-midi
Lundi	9 H 30–12 H	16 H–17 H 30
Mardi	9 H 30–12 H	16 H–17 H 30
Mercredi	Fermé	
Jeudi	9 H 30–12 H	15 H 30–17 H 30
Vendredi	9 H 30–12 H	Fermé
Samedi	9 H–12 H	

Accueil Urbanisme :

04 76 65 09 36

Le jeudi :
10 H – 12 H et 16 H – 17 H 30
ou sur rendez-vous.

Bibliothèque municipale :

04 76 35 82 56

Le lundi : 10 H – 12 H
Le mercredi : 16 H 30 – 18 H 30
Le vendredi : 17 H – 19 H

Communauté de Communes Bièvre Est (CCBE) :

04 76 06 10 94
contact@cc-bievre-est.fr
www.cc-bievre-est.fr
Consultances architecturales et juridiques sur RDV.

ACTIVITÉS MUNICIPALES – EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE

FINANCES

PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX CHARGES DES ULIS

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention de participation financière aux charges des classes ULIS (1 enfant châbonnais) avec la Commune du Grand-Lemps.

CONVENTION POUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU RASED

Un Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté (RASED) existe sur la circonscription de l'Éducation nationale Voiron 1 auquel appartient la Commune de Châbons. Le RASED sollicite la Commune afin d'étudier l'élaboration d'une convention entre les Communes du secteur. Cela permettrait de globaliser les budgets et cela apparaît comme l'unique moyen d'acheter du matériel psychologique et pédagogique indispensable à son fonctionnement. Le projet de convention (ANX2) prévoit le versement 50 € par classe élémentaire, soit 200 € pour la Commune.

Madame Marie-Pierre Barani propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer cette convention.

Adopté à l'unanimité.

INTERCOMMUNALITÉ

PRÉSENTATION DES RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

Mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice des compétences eau potable et assainissement collectif par la Communauté de Communes de Bièvre Est

La Communauté de Communes de Bièvre Est (CCBE) exerce la compétence eau et assainissement depuis le 1er janvier 2018. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 1321-2), lorsque la collectivité antérieurement compétente était propriétaire des biens mis à disposition, la remise de ces biens a lieu à titre gratuit.

Il est proposé d'entériner, par la signature d'un PV accompagné d'un état des immobilisations complet, d'un état de la dette et des subventions reçues, la mise à disposition sur la base des éléments transmis.

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- Mettre à disposition de la CCBE à compter du 1er janvier 2018 l'ensemble des biens immobiliers nécessaires à l'exploitation du service.

- Autoriser le Maire à signer tous les procès verbaux de mise à disposition des biens meubles et immeubles de la Commune ayant transféré les compétences Eaux et Assainissement ainsi que leurs gestions à la CCBE.

- Dire que les écritures comptables correspondantes sont effectuées par le comptable assignataire de la Commune.

ACTIVITÉS MUNICIPALES – EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Madame Marie-Pierre BARANI présente les statuts modifiés de la Communauté de Communes.
Il est ajouté les compétences Maisons des Services à la population et Gemapi.
Le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans le cadre de lois successives, de nouvelles compétences ont été transférées à la Communauté de Communes de Bièvre Est (ANX 3).
Les statuts n'ayant pas été révisés depuis la Loi NOTRe, la Communauté de Communes a approuvé, lors de la séance du Conseil Communautaire du 4 novembre 2019, le projet de statuts.
Le Maire présente les statuts approuvés par Bièvre Est.

À l'unanimité, le Conseil Municipal, compte tenu de la délibération du Conseil Communautaire en date du 4 novembre 2019, d'approuver les statuts de la Communauté de Communes de Bièvre Est dans leur nouvelle version.

QUESTIONS DIVERSES

Mme le Maire :

- Changement de l'interphone de l'école publique suite à plusieurs dysfonctionnements.
- Les études sur la réalisation de la station d'épuration ont démarré. Nous sommes dans l'attente de la réponse de l'Agence Régionale de la Santé pour la validation de l'emplacement.

1er adjoint :

- La réparation de la zinguerie de l'église est terminée. Il faudra des travaux plus importants pour la toiture et le bâtiment dans les prochaines années.
- Reprise du portail du cimetière janvier 2020.

2ème adjoint :

- Le Téléthon 2019 s'est bien déroulé. Près de 3 000 euros reversés à l'association.

3ème adjoint :

- Journées du Patrimoine : Le film « Une mémoire de Châbons » est sur le site de la Commune via un lien.

4ème adjoint :

- La révision du site internet est en cours.

5ème adjoint :

- 65 DP, 39 PC dont 12 PC en attente et 5 refusés.
- Le PLUi adopté le 16 décembre.

Déléguée voirie :

- Le neige du 14 novembre a fait beaucoup de casse (arbres, fils électriques et de communication…). 45 heures de déneigement ont été nécessaires (18h30 à minuit et de 3h à 12h) pour un coût de 4 000 euros.

L'intégralité des comptes-rendus des Conseils Municipaux est sur le site www.chabons.fr ou sous format papier à la Mairie.

Dates prochains Conseils Municipaux
9 mars 2019– 19h30
Salle du Conseil à la Mairie

ACTIVITÉS MUNICIPALES

URBANISME

RAPPEL :

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été approuvé par le Conseil Communautaire le 16 décembre 2019 et mis en application depuis le 2 janvier 2020.

Il est consultable sur le site de la Mairie ainsi que sur celui de la CCBE.

Nous vous invitons donc à vous rendre sur ces sites.

NOUVEAU :

Par délibération du Conseil Municipal, il a été approuvé que toute démolition de bâti d'une superficie supérieure à 5 m² ferait désormais l'objet d'un dépôt de Permis de Démolir.

De plus le Conseil Communautaire a décidé que tous les travaux concernant :
- les réfections de toitures,
- les ravalements de façades,
- les édifications de clôtures,

feraient dorénavant l'objet d'un dépôt de dossier de Déclaration Préalable.

ÉTAT CIVIL – ANNÉE 2019

MARIAGES – FÉLICITATION À

- 18 février Stéphanie GOYET et Fabien MICHALLET
- 9 mars Eliane BIVEGHE et David MOLLARD
- 20 juillet Leslie COMBALOT et Kevin GRAND
- 3 août Stéphanie PIOGER et Patrick ROI
- 3 août Emma DIDIER et Benoît MEUNIER BLANCHON
- 30 novembre Camille LEMAIRE et Charles PEGUIRON

NAISSANCES – BIENVENUE À

- 1er février Anouk LASSARA
- 17 février Klara PICCIONE
- 22 février Camille JOURNET
- 25 mars Gabriel DA SILVA
- 5 mai Elyna SABATIER
- 11 juillet Eden REVEILLE
- 4 août Emma TERMOZ MASSON
- 11 novembre Théo DULPHY
- 23 novembre Théa CUISIN
- 19 décembre Djulyan GRECO

DÉCÈS – NOUS ONT QUITTÉ

- 20 janvier Michel DELEBARRE
- 3 avril Emile FRANCO RODISSON
- 9 avril Monique GUILLERMIN
- 28 avril Gaël BATTISTUTTA
- 3 mai Josette BONNARD
- 11 mai Marie-Thérèse ESSERMEANT
- 29 mai Gustave JANON
- 15 juin Pierre CHAROUD
- 17 décembre Josette TRIFFE

Seuls apparaissent les noms des familles qui ont donné leur accord.

CARNAVAL À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Ce jeudi 20 février, les petits lutins de l'accueil périscolaire communal se sont transformés en monstre, fée, squelette, chevalier, sorcières...

Vive carnaval !

VIE LOCALE

COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC

La cérémonie de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc se déroulera le,

jeudi 19 mars 2020 à 18h30 au monument aux morts de notre Commune.

À l'issue, sera servi
un vin d'honneur à la salle Post'Halles.

COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Se déroulera le,

vendredi 8 mai 2020 à 11h00 au monument aux morts de notre Commune.

À l'issue, un vin d'honneur sera servi offert par la Municipalité à la salle Post'Halles.

OUVERTURE DU MAGASIN POUR RIEN TOUS LES 1ERS SAMEDIS DU MOIS

DE 9 H À 12 H.

Prochaines dates d'ouverture :

Samedi 7 mars
Samedi 4 avril
Samedi 2 mai
Immeuble le Vallon – Rue de l'église

VOUS SOUHAITEZ DÉPOSER DES OBJETS : **pour réceptionner vos surplus, le Magasin pour Rien vous accueille tous les vendredis, la veille des samedis d'ouverture, de 16 h à 17 h (hors jours fériés).**

BIBLIOTHÈQUE

Le prochain ATELIER DESSINE TON MANGA aura lieu le,

29 avril 2020 de 14h à 17h/18h

Atelier gratuit
Inscription en Mairie au 04 76 65 00 10

VIE ÉCONOMIQUE

NOUVELLE INSTALLATION

AUX SIX OS D'OR

Pauline, jeune diplômée dans le milieu animalier, vous propose un salon de toilettage **« Aux Six Os d'Or ».** Passionnée par nos amis à quatre pattes, elle vous proposera en plus des prestations classiques (bain, brossage…), de la balnéothérapie canine afin que vos animaux se détendent et qu'ils bénéficient des bienfaits du bain relaxant. Vous disposerez également de la vente de produits et d'accessoires. Vous aurez accès à un service **Cani-Crèche** afin que vos chiens et vos chats passent une journée sous surveillance dans un environnement très confortable. Venez découvrir ce paradis pour nos animaux de compagnie à partir de **début mars**.

Pauline vous attend du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi matin ouvert uniquement sur rendez-vous.

À très vite aux Six Os d'Or !

AUX SIX OS D'OR
Zone Actival
Chemin de l'Orge
38690 Châbons

VIE LOCALE

VIE ÉCONOMIQUE

CABINET OSTHÉOPATHIE

J'ai le plaisir de vous annoncer que le cabinet d'ostéopathie a déménagé au

82 Route de Grenoble, à Châbons

Vous pouvez me joindre au **06.95.24.13.16 ou prendre rendez-vous sur internet via les pages jaunes.**

Le cabinet est ouvert,
les lundis, mardis, mercredis et vendredis.
L'établissement est adapté aux personnes à mobilité réduite.

Suivez l'actualité sur la page facebook : Cabinet d'ostéopathie de Laura Bossat

THÉRAPEUTE EN AYURVÉDA PROFESSEUR DE HATHA YOGA

Je suis thérapeute en Ayurvéda (médecine indienne) et professeur de Hatha Yoga, courant Yoga de l'énergie. Ces deux disciplines ont des origines similaires et sont complémentaires.

Mon approche est basée sur l'écoute de vos besoins et vos ressentis. Mon but est de vous offrir des soins, des conseils et des cours personnalisés afin de vous donner les clés pour améliorer votre forme physique et morale.

En Ayurvéda, je propose des soins, des massages et des conseils diététiques. En Hatha Yoga, des cours individuels ou petit groupe.

Adeline MOREAU
Thérapeute en massages et soins ayurvédiques
professeur de Hatha Yoga
Tél. 06.30.16.50.90
contact@ayurvedamassagesetsoins.fr
Web: ayurvedamassagesetsoins.fr

CABINET DE NATUROPATHIE

Nouveau à Châbons, ouverture d'un cabinet de Naturopathie

Consultations - Massages bien-Etre - Ateliers – Conférences

Caroline MARTY vous reçoit sur RDV
du lundi au samedi
au 82E route de Grenoble (ancien magasin Vival)
06.03.82.23.12 – naturoetcompagnie@gmail.com
http://naturoetcompagnie.fr/

CABINET D'INFIRMIÈRES

Pauline Lebrun et Sylvie Lantelme, infirmières à domicile depuis plusieurs années sur Châbons ont désormais leur cabinet : 82B route de Grenoble (en face du Vival).

Elles vous accueillent le lundi et le vendredi de 7h30 à 8h lors de permanences sans RDV.

En dehors de ces horaires les soins sont sur RDV 7j/7j à domicile ou au cabinet.
Prises de sang, pansements, injections, surveillance de chimiothérapie, perfusions, soins permettant le maintien à domicile...
Téléphone: 04 76 67 75 75

MENUISERIE AGENCEMENT ÉBÉNISTERIE

LILIAN FAURE, menuiserie agencement, ébénisterie,
1 chemin des frênes
38690 Châbons
Tél. 06 86 20 30 83
Mail : faureenbois@gmail.com

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020. Les électeurs sont appelés à élire plus de 500 000 Conseillers Municipaux, qui ensuite éliront eux-mêmes le Maire de la Commune au sein du Conseil Municipal. Les électeurs des villes de plus de 1 000 habitants désigneront aux mêmes dates leurs Conseillers Communautaires (qui siègent aux Communautés de Communes).

LES DATES CLEFS :

7 février 2020 : date limite de demandes d'inscription sur les listes électorales
27 février : fin des dépôts de candidatures
15 mars : premier tour
22 mars : second tour

CARTE ÉLECTORALE :

La carte électorale ("carte d'électeur") est un document prouvant l'inscription sur la liste électorale de la Commune. Elle est envoyée aux nouveaux électeurs l'année suivant leur inscription ou, en cas d'élection, l'année de leur inscription. Certaines années, tous les électeurs reçoivent une nouvelle carte. La carte doit être présentée au bureau de vote le jour de l'élection. Si vous ne l'avez plus, vous pouvez néanmoins voter en présentant uniquement une pièce d'identité.

IMPORTANT :

Tout électeur, pour voter, devra présenter obligatoirement au bureau de vote une pièce d'identité.
Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans).
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans).
- Permis de conduire (en cours de validité).

BUREAU DE VOTE :

Un seul lieu à Châbons, la salle Post'Halles (en face de l'École Publique des Terres Froides).

CANDIDATURE :

Les Conseillers Municipaux sont élus pour six ans par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales, selon un mode de scrutin complexe, à la fois majoritaire et proportionnel, qui dépend de la taille de la Commune. Les listes doivent comporter autant de noms que de sièges à pourvoir et être paritaires hommes/femmes.
Pour Châbons le nombre de conseillers est de 19.
Les futurs Conseillers Communautaires font obligatoirement partie de la liste des candidats à l'élection municipale. Ils sont élus en même temps que les Conseillers Municipaux sur une deuxième liste figurant sur le même bulletin qui servira pour les deux élections.

ATTENTION :

Les électeurs ne pourront pas modifier les listes. Interdiction d'écrire sur le bulletin et donc de barrer des noms, de modifier l'ordre des noms ou d'en ajouter.
Dans tous les cas, le bulletin serait considéré comme nul, aussi bien pour l'élection des Conseillers Municipaux que pour l'élection des Conseillers Communautaires.

VOTE PAR PROCURATION :

Un électeur absent le jour d'une élection (ou d'un référendum) peut voter par procuration. L'électeur absent choisit une personne qui vote à sa place. Cette personne doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. L'électeur absent le jour de l'élection doit faire établir la procuration au plus tôt.
Qui peut donner procuration ?
Un électeur peut donner procuration s'il ne peut se rendre au bureau de vote le jour de l'élection.
Son absence peut être liée :

- à une obligation professionnelle ou de formation,
- à un départ en vacances,
- au fait de résider dans une Commune différente de celle où il est inscrit,
- à la nécessité d'apporter assistance à une personne malade ou infirme,
- au fait d'être placé en détention provisoire ou de purger une peine de prison. Pour donner procuration, il doit s'adresser au greffe de la prison pour demander un extrait du registre d'écrou et le passage d'un officier de police pour certifier la procuration,
- à une situation de handicap ou une raison de santé. Pour donner procuration, il peut demander qu'un personnel de police se déplace à son domicile (ou dans un établissement spécialisé, exemple : EPHAD) pour établir la procuration. Il doit en faire la demande par écrit, et y joindre un certificat médical ou un justificatif de l'invalidité (exemple : carte d'invalidité portant la mention "Besoin d'accompagnement").

Où s'adresser ? Au Commissariat ou Gendarmerie.

LE VOTE BLANC :

Lors des élections françaises, les votes blancs sont désormais reconnus et comptabilisés.
Les votes blancs sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal.
En revanche, les votes blancs n'entrent pas en compte dans le calcul du nombre de suffrages exprimés. Ce qui a son importance au regard du résultat final.
Dans l'isoloir, le « vote blanc » peut être exprimé de deux manières par l'électeur : soit par le biais d'un bulletin blanc glissé dans l'enveloppe, soit par le biais d'une enveloppe vide, sans bulletin à l'intérieur.

LE VOTE NUL :

Le vote blanc doit être distingué du vote nul, tant sur la forme que sur le fond.
Sur la forme, le vote nul correspond à un bulletin déchiré ou annoté. Les bulletins sans enveloppe sont également considérés comme des votes nuls (à l'inverse d'une enveloppe sans bulletin, qui est considérée comme un vote blanc).
Sur le fond, le vote nul n'exprime pas nécessairement un refus de l'ensemble des candidats se présentant à l'élection, contrairement au vote blanc. Il peut en effet tout simplement résulter d'une erreur de manipulation (bulletin déchiré, deux bulletins dans l'enveloppe...).

ALLEMAND ? …

Au collège, les élèves auront à faire le choix des langues vivantes imposées par les programmes officiels.

Au collège du Grand-Lemps, la langue vivante 1 est l'anglais. Vient le choix de la langue vivante 2. Allemand ? Espagnol ? Italien ?

Le choix de l'allemand implique un apprentissage dès la 6ième. C'est pourquoi le professeur d'allemand du collège M. Kuhn est venu présenter sa discipline.

Saviez-vous que l'allemand est la langue la plus parlée en Europe ? L'équivalent de 100 millions de personnes. L'Allemagne, le Liechtenstein, la Suisse, le Luxembourg et l'Autriche la pratiquent. Cette langue est aussi très appréciée des professionnels français : le premier partenaire commercial de la France est l'Allemagne. C'est par ailleurs un pays magnifique.
L'allemand est très proche de l'anglais : par exemple : le mot "frère" se dit "bruder" proche du "brother" en anglais. Mais aussi du français : "discuter" se dit "diskutieren".

À la fin de l'intervention, les élèves de CM2 savaient se présenter en allemand et reconnaitre les différents sons de la langue.
Il n'y a plus qu'à choisir !
Et comme dirait la mascotte de M. Kuhn (aussi auteur de BD) :
« Danke chen für eure aufmerksamkeit » (« merci pour votre attention »).

CM2 – École Publique des Terres Froides

KESAKO ?!

Avez-vous jamais rencontré une caravane particulière dans Châbons ? Non ce n'est pas une montgolfière : juste un ballon. Mais quel ballon !!... Diamètre 1,20m et léger comme un ballon de baudruche.
Il sert à la pratique d'un sport venu du Canada : le KINBALL. Il existe des championnats du monde de cette discipline.

L'esprit sportif est axé sur :

- la coopération : les 4 joueurs de chaque équipe doivent être soudés pour rapporter des points,
- la stratégie : trouver des astuces pour que le ballon tombe avant que l'équipe adverse ne le récupère,
- la rapidité : réfléchir et agir vite.

Les élèves de CM2 de l'école de Châbons en sont juste… FANS !

École Publique des Terres Froides

ÉCOLE PUBLIQUE DES TERRES FROIDES

THÉÂTRE À L'ÉCOLE

Nous avons commencé la pratique du théâtre avec l'association « Mélénymie » de La Frette. Candice, l'intervenante nous apprend à sortir de notre zone de confort, à OSER et prendre pour quelques instants, la peau d'un autre. C'est juste… transcendant ! Même la maîtresse ne nous reconnait pas. Nous adorons jouer « un autre ». Nous réclamons même des mises en situation dans le couloir tellement ça nous inspire !

Mille mercis à Candice MUFFAT JEANDET l'intervenante pour la qualité de son travail et la toute bienveillance qu'elle apporte aux élèves.

CM2 – École Publique

PALABRE : ATELIERS DE CRÉATION D'ANIMAUX FANTASTIQUES

Les moyennes sections et les grandes sections des classes d'Estelle et de Virginie, ainsi que les CP et les CE1 de Sabine ont participé à des ateliers de création d'animaux fantastiques dans le cadre de « Palabre », des ateliers animés par un plasticien.

Ces ateliers proposés par la Fée Verte aboutiront à une exposition dans la bibliothèque de Châbons. Les enfants iront ensuite voir les différentes créations que d'autres écoles ont produites et exposées dans leur bibliothèque.

La création artistique a vraiment beaucoup plu aux enfants : ils ont adoré imaginer des créatures imaginaires.

Nous vous attendons nombreux lors de l'exposition.

ÉCOLE PRIVÉE LE TULIPIER

UNE GALETTE POUR LES ÉLÈVES DE MATERNELLE ET DE GS/CP AU TULIPIER

Pour les élèves de maternelle et de CP de l'école le Tulipier, la journée du vendredi 17 janvier s'est déroulée sous le signe de l'épiphanie.

Dès le matin, les enfants ont mis la main à la pâte en confectionnant 3 galettes dans chacune des classes. Dans l'après-midi les parents les ont rejoints. Ensemble ils ont assisté à la projection /lecture d'un conte sur les rois mages avant de déguster les délicieuses galettes. Qui a trouvé la fève ? Déçu ou réjoui, chacun est reparti avec une couronne fabriquée à l'école leur permettant d'être roi ou reine d'un jour !

JE JOUE, TU JOUES, NOUS JOUONS : NOUS APPRENONS !

Dans le cadre d'un projet inter-classes, les élèves de CM1 et CM2 viennent une fois par semaine en classe maternelle afin d'animer des jeux de société.

Ces jeux, choisis en fonction d'objectifs précis, permettent aux plus jeunes de découvrir des jeux et d'apprendre à respecter les règles, attendre son tour, mais aussi apprendre de nouveaux mots (lotos, memory), reconnaître des formes et des couleurs (dominos, jeu des éléphants), compter (jeu du verger, pique-cerises, jeu de l'oie), réfléchir (jeu des chaussettes)…

Pour les grands, il s'agit de préparer le jeu, s'adapter aux petits, donner clairement une consigne… Chacun est responsable d'un petit groupe et acquiert ainsi davantage de confiance. Ils comprennent l'importance du respect des consignes et des règles.

Ce temps hebdomadaire est très apprécié (et attendu avec impatience) autant par les petits, que par les grands !

L'USAGE DES ÉCRANS EN QUESTION

La conférence sur les écrans a été organisée le vendredi 24 janvier par les APEL des établissements de l'école Le Tulipier de Châbons et de l'école St Pierre d'Apprieu, en lien avec un travail pédagogique autour de l'attention et la concentration.
Cette conférence a eu lieu à la salle Post'Halles et a été animée par Robert Michit, thérapeute, psychologue de l'enfant, docteur en psychologie sociale, spécialiste des comportements addictifs.

Cette conférence était ouverte à tout public en constatant que quelques élèves et collégiens avaient fait le déplacement.

Nous entendons de plus en plus d'inquiétudes à ce sujet, chez des parents d'élèves et autres adultes enseignants ou éducateurs.
Mr Michit a expliqué en quoi les écrans sont des outils formidables et comment, concrètement, aider les jeunes à les utiliser et les maîtriser.

D'autre part il a proposé des actions simples pour éviter les risques d'un usage abusif et en expliquant les effets sur le développement cognitif et les phénomènes d'addiction chez les jeunes.
À l'issue de cette conférence un verre de l'amitié a été offert par les APEL pour prolonger la discussion entre les participants.

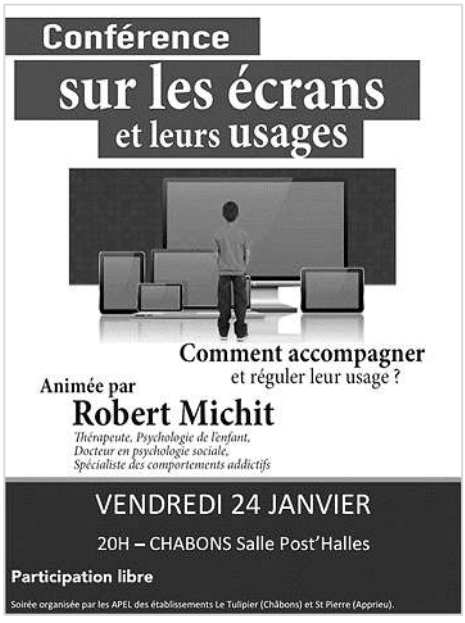

SE DÉPENSER

HEURE D'ÉTÉ

Passage à l'heure d'été
du samedi 28 au dimanche 29 mars 2020.
À 2 heures, il sera 3 heures

PÉRIODES D'OUVERTURE DE LA PÊCHE EN COURS D'EAU

Dates pour la pêche en cours d'eau de 1ère catégorie

Les cours d'eau de première catégorie sont ceux dont les eaux sont peuplées principalement de truites. Dans ces cours d'eau, les dates d'ouverture et de fermeture sont les mêmes dans l'ensemble de la France. L'ouverture est fixée le deuxième samedi de mars et la fermeture le troisième dimanche de septembre.

- Ouverture le samedi 14 mars 2020.
- Fermeture le dimanche 20 septembre 2020.

Dates pour la pêche en cours d'eau de 2e catégorie

Pour les autres cours d'eau, la pêche est ouverte toute l'année. Toutefois, en fonction des catégories de poissons pêchés, il peut exister des calendriers plus restrictifs :

Pêche au brochet : du 25 avril au 31/12/2020.

- Pêche de l'ombre commun : du 3e samedi de mai (16 mai 2020) au 31 décembre inclus.
- Pêche des salmonidés (truite fario, omble, omble chevalier et cristivomer), de la truite arc-en-ciel qui est autorisée dans les cours d'eau classés à saumon ou à truite de mer : du 2e samedi de mars (14 mars 2020) au 3e dimanche de septembre (20 septembre 2020). Ce calendrier est identique à celui pour la pêche dans les cours d'eau de 1ère catégorie.

À savoir : ces dates peuvent être modifiées au niveau local par le Préfet. Ce dernier peut décider de réduire la période de pêche autorisée, d'interdire certaines formes de pêche ou encore de la limiter via l'utilisation de certains appâts bien définis. Par exemple : en 2019 dans le Pas-de-Calais, la pêche à la truite de mer était autorisée du 27 avril au 27 octobre. En Loire-Atlantique, seule la pêche des truites dont la taille dépasse 0,23 mètre est permise. Si elles sont pêchées dans le cours d'eau le Cens, leur taille doit être supérieure à 0,26 mètre.

Temps et heures d'interdiction : la pêche ne peut s'exercer plus d'une demi-heure avant le lever du soleil, ni plus d'une demi-heure après son coucher. Tout sur www.federationpeche.com pour connaître les dates d'ouverture (dérogations), les catégories piscicoles, les tailles réglementaires et le nombre autorisé de capture de poissons.

DÉCHÈTERIES – HORAIRES D'ÉTÉ

(Applicable au passage à l'heure d'été fin mars)

	APPRIEU		BEAUCROISSANT		CHÂBONS	
Lundi	9 h – 12 h	-	-	14 h – 18 h	-	14 h – 18 h
Mardi	-	14 h – 18 h	-	-	9 h – 12 h	
Mercredi	9 h – 12 h	-	-	14 h – 18 h	-	14 h – 18 h
Jeudi	-	-	-	-	-	-
Vendredi	9 h – 12 h	14 h – 18 h	9 h – 12 h	14 h – 18 h	9 h – 12 h	14 h – 18 h
Samedi	9 h – 12 h	14 h – 18 h	9 h – 12 h	14 h – 18 h	9 h – 12 h	14 h – 18 h

Déposer des déchets devant le portail d'une déchèterie est interdit par la loi.

spirito
CHŒUR DE CHAMBRE
NICOLE CORTI
DOSSIER PÉDAGOGIQUE
DANS MON BEAU JARDIN...
IL Y A UN ARBRE
Spectacle musical pour petites oreilles à partir de 3 ans
REPRÉSENTATION
LE 3 AVRIL
9H15 et 10H30
Salle des fêtes
CHÂBONS

SE DIVERTIR

COMITÉ DES FÊTES

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 25 janvier dernier en présence de Mmes Marie-Pierre BARANI, Maire, Catherine PÉRON responsable de la commission associations et de Mr Didier RAMBAUD, Sénateur.

Le Président, Bernard MICOUD a souhaité la bienvenue et présenté ses vœux aux élus, aux Présidents d'association et à l'assistance puis est revenu sur les différentes activités du Comité des Fêtes durant l'année 2019. Il a remercié les associations qui ont contribué au bon déroulement des différentes manifestations ainsi que toute son équipe.

Il a rappelé la fête de la musique qui malgré une météo capricieuse s'est plutôt bien déroulée.

Le 14 juillet, journée exceptionnelle, dont on fêtait le 40ème anniversaire avec des activités innovantes dont la 1ère édition du trail, le baptême d'hélicoptère, la démonstration de tracteurs anciens, l'expo photos, le défilé de chars magnifiquement réalisés par les associations, le repas et l'extraordinaire feu d'artifice. Le tout dans l'esprit et la convivialité châbonnaise.

Le forum des associations toujours en collaboration avec la Commune et une affluence importante de visiteurs.

Les journées des plantes au Château de Pupetières, une nouveauté pour le Comité des Fêtes, furent une très grosse organisation, un énorme travail mais une totale réussite.

Le 8 décembre et son défilé aux lampions accompagné d'un groupe musical a drainé du monde au gymnase pour déguster diots, crêpes et vin chaud.

Le spectacle de l'arbre de Noël dans un gymnase comble et l'arrivée du père Noël a été une réussite.

La parole est donnée à Marie-Dominique JULLIEN, trésorière, qui lit et explique en détail le bilan financier qui laisse apparaître une gestion saine.

Les rapports sont adoptés à l'unanimité.

Après le renouvellement du bureau et du conseil d'administration nous noterons la démission d'un membre et l'arrivée de 4 personnes dans l'équipe de membres actifs. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Un aperçu des activités 2020 est exposé. La fête de la musique le 13 juin avec 2 nouveaux groupes musicaux. Le 14 juillet et la 2ème édition du trail, le retour du concours de pétanque et des animations en cours de négociations, le forum des associations, le 8 décembre et l'arbre de Noël.

Un hommage a été rendu à Eugène Roméro, toujours au côté du Comité des Fêtes lors des différentes manifestations, récemment disparu.

Exceptionnellement une récompense a été remise à Marcel Mandier qui depuis une vingtaine d'années nous fournit gracieusement un sapin lors de notre arbre de noël.

Le Président donne la parole à Didier Rambaud, Sénateur, qui présente ses vœux et souligne la dynamique du Comité des Fêtes à qui il souhaite longue vie.

Puis la parole est donnée à Marie-Pierre BARANI, Maire, qui après avoir présenté ses vœux, félicite le Président et son équipe pour les activités proposées qui rassemblent les Châbonnais dans la bonne humeur et la convivialité et qui envoient une image positive de Châbons dans les Communes environnantes.

L'assemblée se termine et le Président invite les participants au verre de l'amitié et au repas préparé sur place par les membres de l'association afin de terminer la soirée agréablement.

POURSUITE DU STAGE ADOS/ADULTES À CHAB'EN SCÈNE

Le stage théâtre ados/adultes suit son cours, de nouvelles inscriptions sont possibles pour les trois prochaines séances.

- **Dimanche 8 mars de 13h à 17h, Salle Post'Halles**
- **Samedi 4 avril de 14h à 18h, Salle des fêtes**
- **Dimanche 17 mai de 13h à 17h, Salle Post'Halles**

Au programme découvertes et interprétations de textes, jeux d'acteur et impro.

Merci de prévenir Thierry de votre participation 1 semaine avant au 06 78 16 98 61. Possibilité de participer à la séance (trois heures). Coût de l'ensemble des trois séances de 3h : 90 euros.

JOYEUSE AMITIÉ DES TERRES FROIDES

L'Assemblée Générale de Joyeuse Amitié des Terres Froides a eu lieu début janvier devant une assistance importante.

Le Président a ouvert la séance en présentant ses vœux et en demandant d'avoir une pensée particulière pour les personnes malades ou disparues récemment.

Le rapport des activités 2019 est annoncé par la secrétaire. Puis le rapport financier est détaillé par la trésorière et laisse apparaître une gestion saine. Ils sont adoptés à l'unanimité.

L'effectif s'est enrichit d'une dizaine d'adhérents lors de cette réunion, l'association compte désormais 109 adhérents.

Un point est fait sur les activités 2020 avec entre autres, le projet d'une sortie sur la journée en Beaujolais et au musée de l'automobile de Rochetaillée et d'un voyage en pays Basque sur 6 jours.

La parole est donnée à Madame Le Maire qui présente ses vœux. Elle constate le nombre croissant de personnes présentes à l'assemblée mais également lors des activités et se réjouit de la bonne humeur qui s'en dégage.

L'assemblée s'est terminée par le verre de l'amitié accompagné de succulentes galettes des rois.

Après le premier repas de l'année, la tête de veau servie à 92 convives, c'est au tour d'un après-midi crêpes que les adhérents ont été conviés à la salle des fêtes.

Les quelques 200 crêpes préparées en cuisine accompagnées de cidre ont été englouties par une belle affluence.

UN NOUVEAU CD LIVE POUR LE GROUPE « AMITIÉ ET CHANSONS »

Le 26 janvier dernier le groupe Amitié et Chansons a tenu son Assemblée Générale.
Ce fut l'occasion de remercier toutes les personnes qui contribuent à la réussite des deux représentations annuelles à la salle des fêtes de Châbons.
Le bilan autant moral que financier étant au beau fixe, le Président s'est réjoui de la bonne santé de l'association.
Jean Bernard, trésorier de celle-ci depuis 33 ans a souhaité laisser la place et c'est Jacky Maljournal qui assurera dorénavant cette charge. Tous les membres ont remercié Jeannot pour la tâche accomplie sans faille depuis ces nombreuses années.
Mme le Maire a souligné le bon esprit qui anime le groupe et la communication de cette joie au public tout en continuant à œuvrer pour des associations caritatives.
Le verre de l'amitié et une petite collation ont clôturé cette réunion.

Tout en répétant assidûment tous les jeudis soir, le groupe se produit régulièrement, le 9 février dernier pour l'Éveil de Sardieu, le 7 mars prochain au Grand Lemps pour la Ligue contre le cancer, le 14 mars à Brézins pour le centre Léon Bérard et le 24 avril à Flachères pour le sou des écoles sont les prochaines dates connues à ce jour.
Cette année encore un CD a été enregistré en public lors des concerts d'octobre 2019.
Contenant 26 nouvelles chansons, il est d'ores et déjà disponible à la vente auprès des membres du groupe ainsi que lors des prochains spectacles, notamment ceux de Châbons les 7 et 8 novembre 2020.

Au plaisir de vous y rencontrer

ARTSCÉNICS ET P'TITES BRETELLES

TARIFS

Tarif unique : 8 euros

A partir de 3 enfants :
1 adulte accompagnateur gratuit !
Abonnement aux 4 spectacles: bonus de 10%

RENSEIGNEMENTS : 04 76 65 16 14

www.artscenics-et-ptites-bretelles.fr

Billets échibles mais non-remboursables

RESERVATIONS

Par courrier uniquement
En nous retournant le bulletin de réservation ci-joint accompagné du règlement.

Vos billets seront disponibles à l'entrée des spectacles.

SALLE DES FETES À 18H30

VENDREDI 20 MARS

PAS SI LOUP QUE ÇA

Collectif Illusion Ephémère

Imaginez deux grandes froussardes qui ont décidé de se promener dans les bois pendant que le loup n'y est pas...et là, paf, il surgit pourtant dans toutes leurs histoires...mais est-il si terrible?

Surtout lorsqu'il rencontre un Chaperon Rouge plus futé qu'il n'y paraît, un Petit Poucet sans caillou, un monstre dévoreur de jeunes femmes et un chien repu. Leur loup ne devient-il pas trop sentimental? Est-il si loup que ça?

Un duo virevoltant et décalé pour ces personnages qui prendront vies le temps de quelques histoires mimées, jouées et contées.

VENDREDI 10 AVRIL

ISI ET LÀ

Compagnie I-SI

Un spectacle poétique, musical et sans paroles. Un univers singulier construit autour d'objets détournés.

Une journée presque ordinaire où se dévoilent nos travers ... où s'invite le pouvoir, l'envie, la cruauté, les mesquineries et la complicité.

On rit, on est ému, on prend parti, on rêve mais surtout on s'attache à ces deux personnages qui nous évoquent l'ambiance de Tati, avec des manières à la Buster Keaton ou Chaplin..

Un univers musical et sonore composé de bandes originales et de « sons » joués en plateau.

S'ENTRAIDER

L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG DES TERRES FROIDES BURCIN – CHÂBONS – OYEU

L'Assemblée Générale de l'amicale des donneurs de sang bénévoles des Terres Froides aura lieu le vendredi 3 avril 2020 à 19h30, salle des fêtes de Burcin.
Si vous êtes intéressé pour venir grossir nos rangs, vous êtes les bienvenus.
L'amicale a besoin de sang neuf.

Prochaine collecte de sang

Vendredi 4 mars 2020
de 16h30 à 19h45
Salle des fêtes du Vernay à Oyeu

Don du Sang · Don du Sang · Don du Sang

Avec dégustation locale animée par
le Restaurant « Relais Saint Hubert »

Nous vous attendons nombreux, vous qui avez de 18 à 70 ans.
Les malades ont besoin de vous !

DONNER VOTRE SANG EST
UN GESTE QUI SAUVE.

DIVERS

COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT PRIVÉ DES EAUX GARABIOL

Comme chaque année, nous tiendrons notre Assemblée Générale le vendredi 27 mars prochain à la salle Post'Halles. Les copropriétaires du syndicat recevront une convocation. À l'ordre du jour notamment, la situation administrative de Garabiol. Le syndicat ne peut vivre et progresser qu'avec un soutien fort de ses adhérents.

Cette année 2020 est une année particulière pour nous car nous avons un local, dans le bâtiment de la Mairie, pour assurer des permanences. À cette occasion nous recherchons une personne disponible pour effectuer le travail administratif lié à notre activité. Cet emploi est à temps partiel. Pour toutes précisions, vous pouvez contacter le Président au 06 33 90 66 59.

Rappel important : tous les occupants des logements alimentés par le syndicat Garabiol, doivent OBLIGATOIREMENT nous contacter lors du départ du logement. En cas de non respect de cette formalité, des pénalités s'appliqueront.

Les copropriétaires du syndicat Garabiol sont propriétaires du regard et du compteur de leur habitation. Le syndicat n'assure que la gestion du compteur.

Merci de bien vouloir prendre en compte toutes ces informations.

SE DÉPENSER

TERRES FROIDES BASKET

MANIFESTATIONS DE TERRES FROIDES BASKET À VENIR

Association inter-communale, Terres Froides Basket est soucieuse de faire une animation annuelle dans chacun des villages concernés par la fusion des clubs initiaux de basket.

- Au mois de mars, le dimanche 15 plus exactement, c'est BÈVENAIS qui accueillera **l'APÉRITIF** organisé par TFB, avec vente de diots et de fromages savoyards.

  Possibilité de réservation aux deux numéros de téléphone inscrits sur l'affiche en dernière page

- Dans l'attente de la confirmation de la date du Club de foot d'Apprieu, nous annonçons tout de même **la vente de brioches courant avril** dans nos 5 villages Apprieu, Bévenais, Châbons, Colombe et Le Grand-Lemps

  Avec points de vente dans les magasins « Vival » à Châbons et la boulangerie « La Bonne mie » au Grand-Lemps . Faites bon accueil à nos jeunes basketteurs !

BILAN DES DEUX TOURNOIS EN SALLE (21, 22 DECEMBRE ET 24, 25 JANVIER)

Pour la vingt-huitième année consécutive, le Stade Châbonnais organisait son traditionnel tournoi de Noël, en salle, les samedi 21 et dimanche 22 décembre 2019. L'occasion de proposer une variante de la pratique du football en cette période hivernale, mais aussi de rendre hommage à ses joueurs, dirigeants et proches disparus trop tôt.

La catégorie U11 dès samedi matin, ouvrait le bal avec le challenge en hommage à Eric VIAL.

C'est l'équipe du FC Voiron/Moirans qui a été la plus méritante et qui conservera le challenge pendant une année.

La catégorie U7 enchaînait avec le challenge en hommage à Laurent BOZON.

C'est l'équipe de l'US Murette qui s'est vu confier la garde du challenge, avec en prime la présence du Père Noël, qui a posé devant l'objectif avec chacune des équipes en lice.

La catégorie U10 poursuivait l'après-midi avec le challenge en hommage à Joseph BIOL, ancien dirigeant pilier du club.

Comme dans la matinée, le club du FC Voiron/Moirans, remportait le challenge.

La catégorie U13 clôturait la journée du samedi, avec le challenge Stade Châbonnais.

Dix équipes disputaient un mini championnat, et la finale opposait une des deux équipes de l'entente, engagée sous le nom d'Oyeu face à l'équipe de l'AS Vézeronce Huert. Les locaux remportaient la finale et donc le challenge mis en jeu pour leur plus grand plaisir.

La catégorie U9 entamait le tournoi du dimanche matin pour un nouveau challenge Stade Châbonnais.

L'équipe de l'US La Murette se voyait remettre le challenge pour la seconde fois du week-end.

SE DÉPENSER STADE CHÂBONNAIS

La catégorie U8 clôturait ce week-end tant sportif que festif avec le challenge Mickaël PERRIER.

Une des deux équipes locale engagée, la plus méritante des huit équipes en lice, se voyait remettre le challenge par la famille de Mickaël.

Au-delà des résultats sportifs, cette vingt-huitième édition a connu un vif succès, de quoi donner du fil à retordre aux bénévoles du club, qui pouvaient compter sur l'aide précieuse d'un bon nombre de joueurs séniors du club.

Le week-end se terminait dans une ambiance toujours conviviale avec l'apéritif diots, où les 300 diots préparés ont très vite trouvé acheteurs.

Les aînés poursuivaient le tournoi en salle les 24 et 25 janvier derniers.

La compétition débutait le vendredi soir avec le tournoi Vétérans.

C'est au bout du suspens que les tenants du titre ont laissé échapper le trophée, au profit de l'équipe de la Murette, qui a remporté la finale 2-1 face à Commelle.

Châbons termine à la 3ème place après une victoire face à leur voisin de l'ASOB pour la petite finale.

Jean-Paul VIAL était bien évidemment présent pour remettre son challenge.

Samedi après-midi était consacré au challenge Christophe RIVAL, qui, rappelons-le était un ami et partenaire fidèle du Stade Châbonnais.

Dix équipes étaient en lice et pour la seconde année consécutive, le LCA remportait le graal, à l'issue d'une finale opposant leurs deux équipes engagées.

Les deux équipes de St Geoire en Valdaine à la 3ème et 4ème places.

Du côté des seniors, dix équipes étaient également engagées.

Le tournoi prenait une tournure particulière, étant donné que le challenge mis en jeu était à l'honneur d'Eugène ROMERO, dirigeant bénévole du club disparu une dizaine de jours avant l'événement.

Les Châbonnais lui rendaient un bel hommage en remportant ce challenge, après une victoire en finale contre la Team des Potes.

La seconde équipe de Châbons terminait à la 4ème place, juste derrière Oyeu.

La Présidente Christine, tenait à remercier Sébastien pour l'organisation millimétrée du tournoi, les bénévoles et joueurs séniors qui ont pour la plupart répondu présent pour donner un coup de main aux bénévoles, les coachs et équipes présentes tout au long des deux week-ends, les généreux sponsors donateurs pour la tombola qui a connu un véritable succès auprès des spectateurs présents, la municipalité pour le prêt des installation, mais surtout toutes les familles et autres personnes, qui, par leur présence, ont contribué à la réussite de ce tournoi !

AU REVOIR EUGÈNE

Eugène s'en est allé...

L'ensemble du Stade Châbonnais s'est attristé à l'annonce du décès d'Eugène ROMERO en ce mercredi 15 janvier.

Eugène s'est éteint peu avant ses 70 ans.

Après avoir fait carrière dans le pays lyonnais, il avait décidé de rejoindre Châbons pour sa retraite, afin de se rapprocher de son neveu et de sa nièce déjà résidants sur la Commune.

Très vite, en voisin du stade et du complexe sportif (résidant dans une habitation attenante au gymnase) et en tant qu'ancien dirigeant du club de St Priest, Eugène s'est intéressé à la vie locale et sportive, et plus précisément à celle du Stade Châbonnais, en tant que spectateur pour débuter.

Les dirigeants lui ont rapidement mis le pied à l'étrier, et lui avait confié la gestion des buvettes lors des plateaux et matchs, que ce soit pour les catégories jeunes ou pour les séniors.

Eugène était TOUJOURS présent.

Bien que discret, toutes les personnes venues au Stade Municipal l'ont forcément croisé pendant son engagement pour le club depuis 7 saisons. Il préparait le café et accueillait les équipes adverses, tenait les buvettes lors des rencontres et préparait les goûters pour les joueurs. C'était Monsieur "chef buvette".

Encore en décembre dernier (tournoi de Noël du club), il avait passé deux jours complets en cuisine pour faire cuire les quelques 130 kilos de frites consommées sur le week-end.

Depuis quelques années, il s'investissait également au sein du comité des fêtes, toujours prêt à donner un coup de main aux bénévoles châbonnais.

Les membres du Stade Châbonnais aimaient le taquiner, et il le rendait bien.

Eugène va laisser un énorme vide au sein du club, mais continuera à veiller sur ses proches et sur sa seconde famille, celle du Stade Châbonnais.

MERCI EUGÈNE !

La grande famille du Stade Châbonnais ne t'oubliera pas !

NB : pour tenter de combler l'absence d'Eugène, le club est à la recherche d'un ou plusieurs bénévoles disponible les samedis pour la tenue des buvettes lors des plateaux à domicile. Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter Christine au 06.33.87.13.49.

SOIRÉE DANSANTE CHOUCROUTE

Le Stade Châbonnais vous rappelle que sa **traditionnelle soirée dansante « Choucroute », orchestrée par le renommé orchestre Mascara aura lieu :**

le Samedi 7 mars 2020

Cet évènement, très important pour le club, alliera danse, détente… Et surtout convivialité ! Il ne vous reste plus que quelques jours pour réserver vos places !
Contactez au plus vite Pierre au : 06.60.31.21.17
Carte adulte : 23€
Carte -15ans : 11€
Nous vous attendons nombreux !

CONCOURS DE BELOTE

Le Stade Châbonnais vous donne rendez-vous pour **la 6ème édition de son concours de belote**

Le samedi 18 avril 2020 dès 20h

À la salle des fêtes de Châbons

Venez nombreux partager une soirée conviviale autour des cartes !

Toutes les doublettes seront primées !

Buffet/buvette seront à disposition

JOURNÉE PORTES OUVERTES ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 18 janvier se tenait au gymnase de Châbons la journée portes ouvertes de l'Union Châbonnaise suivie de son assemblée générale annuelle.

Place d'abord aux gymnastes pour un concours interne : l'occasion pour les plus grandes de tester leur niveau avant les rencontres départementales de la Fédération Sportive et Culturelle de France et pour beaucoup de petites, de découvrir comment se déroule une compétition.
Tout au long de la journée, sous l'œil vigilant de leurs monitrices et avec les encouragements des familles venues nombreuses, ce sont une centaine de gymnastes de 6 à 15 ans et plus qui se sont présentées devant les juges.

À 17 h, les tous petits prenaient possession de l'espace, et il en a fallu à ce groupe mixte, fort imposant des 2 à 5 ans de la section éveil multisports. Sur un parcours mettant en jeu, équilibre, agilité et adresse tous ont été très fiers de dévoiler à leurs parents, les progrès accomplis depuis la rentrée. En parallèle, les mini-gym s'appliquaient elles-aussi pour montrer le travail réalisé autour de bases techniques élémentaires.

Pour terminer cette partie de démonstration, des gymnastes maîtrisant quelques mouvements plus acrobatiques se présentaient au public.

Le déménagement du matériel gymnique terminé, pouvait débuter l'Assemblée Générale.

Après le mot d'accueil d'Annie Dhien, Présidente, le rapport de la trésorière montrait une santé financière du club bien maîtrisée : elle permet d'investir dans la formation de nos cadres et dans du matériel nouveau. Le rapport d'activités, présenté sous forme d'un montage vidéo retraçait une saison riche en événements et compétitions pour les six sections du club. Le rapport moral d'Annie soulignait :

- d'une part la réussite des actions engagées :
  - en yoga, l'accueil de personnes fragilisées avec des besoins spécifiques dans le cadre du projet santé Atoutform+,
  - en éveil, l'accueil des enfants de 2 ans
  - mise en forme des projets culturels.
- d'autre part l'investissement humain des bénévoles et licenciés tout au long de la saison. Sans eux, rien ne serait possible.
- Les excellents résultats gymniques de la saison écoulée, surtout en compétition par équipes, que ce soit au niveau régional ou national.

Madame Barani, Maire, disait sa fierté de représenter Châbons dont l'UC en est une « pépite » et souhaitait longue vie au club.

Didier Gauthier, Président du Comité Départemental FSCF félicitait le dynamisme de ce club où tout le monde a sa place et prend du plaisir.
La remise de diplômes à nos cadres et l'élection des membres du comité directeur clôturait cette assemblée.

Enfin, après la lecture du palmarès du concours interne où plusieurs gymnastes se sont vues octroyer de belles médailles, tous les participants à cette journée bien remplie étaient conviés à partager le verre de l'amitié.

QUELQUES RÉSULTATS GYMNIQUES TOUT D'ABORD.

- Il n'y a pas eu de miracle à St Etienne pour les ½ finales des Coupes de France :
  - Nos 2 seniors, éliminées déjà en équipe dès le premier tour ne font pas leurs points en individuel pour passer en finale.
  - Idem pour ANNE en cadette.

Pas de qualification non plus pour le Championnat national FSCF : le seuil était de 39 points et Manon, Laura et Anne obtiennent respectivement 38.85, 38.30 et 38.5 points.

C'est de notre jeune minime Béryl BERNARD que vient la plus grande satisfaction : avec 38.55 points et une place au milieu du classement sur 51 participantes, elle gagne sa place pour le championnat national à Ploufragan en Bretagne mi -mai (il fallait 38 points dans la catégorie minime pour y accéder). Charline et Elizabeth l'accompagneront, l'une pour l'encadrement et l'autre pour le jugement.

- Les étoiles

  C'était le week-end du 7-8 février à St Romain en Gal.
  - Sur 22 gymnastes présentées en aînées (+ de 14 ans), 17 sont diplômées, et 5 recalées.

  Un podium en 3° degré Panaché : Clara BERTHOLLET

  - 11 absentes, 1 blessée et 28 présentes chez les jeunesses 10-14 ans, réparties sur deux demi-journées de compétition ;
    25 obtiennent leurs étoiles dans différents niveaux et 3 gymnastes les repasseront l'an prochain

- Place aux challenges par équipes les 23 et 24 février à St Laurent du Pont, puis aux Individuels libres départementaux à Voiron le 4 avril, suivis du premier concours individuel de la saison pour nos poussines le 5 avril à Bourgoin. Tout ceci au sein du Comité Départemental du Dauphiné de la FSCF.
  Les compétitions régionales commenceront par des individuels libres le 18 avril à Cluses.

LES STAGES

- De nombreux stages de perfectionnement ont vu une vingtaine de gymnastes se déplacer dans la Ligue DSV. Toujours accompagnées d'un cadre, elles ont éprouvent un énorme plaisir à évoluer dans un cadre où les salles sont spécialisées pour la gymnastique.
- Laura, Maélie et Eva seront en stage AF1 pendant les vacances de février
- Lola et Océane iront quant à elles, iront à Andrezieux début juillet pour accéder au 3° niveau (AF2) de la formation fédérale FSCF. Il ne leur restera plus qu'un palier à franchir.

LES MANIFESTATIONS

Après la vente des lasagnes qui a connu un franc succès le WE du 16 février, nous devons nous tourner désormais vers :

- Le LOTO
  Prévu à partir de 19h30 le samedi 21 mars 2020, il ouvrira ses portes à partir de 18h30. Nous vous attendons nombreux ; cartes en vente à l'entrée et petite restauration.
- La Randonnée semi-nocturne dont le parcours est encore tenu secret, mais pas la date : ce sera le 16 mai 2020
- 2 rencontres culturelles en juin et septembre dont on vous donnera plus de détails dans le « En direct » prochain
- Nous terminerons en beauté la saison avec l'organisation du championnat fédéral de boules les 27 et 28 juin.

  Tout cela s'organise petit à petit et le Comité d'organisation apprécie vraiment le fait que les écoles privées nous aient proposé de changer la date de la kermesse de façon à ce que nous soyons le plus à l'aise possible, sans avoir de dépenses supplémentaires à faire pour louer des locaux. Merci.

SE DÉPENSER

AMICALE BOULE CHABONNAISE

Un programme chargé pour l'Amicale Boule Châbonnaise au mois d'avril 2020.

En effet, le **SAMEDI 18 AVRIL**, le club sera en charge d'organiser les **PRÉFÉDERAUX TÊTE A TÊTE 3ème et 4ème division.**

30 jeux sont nécessaires pour accueillir la soixantaine de boulistes qui s'affronteront tout au long de la journée. Certains joueront au boulodrome bien sûr, d'autres sur les jeux en face du cimetière et d'autres encore sur la plateforme devant le local technique.

La Municipalité ayant fait des travaux dernièrement à cet effet, aménagera une partie du parking actuel en terrain de boules Lyonnaises éphémère.

Les inscriptions du matin, le suivi du concours, les repas de midi, la buvette toute la journée, un gros travail attend les licenciés et les sympathisants de l'Amicale Boule Châbonnaise.

Nous vous encourageons à venir nombreux voir ou découvrir le sport boules.

La semaine suivante, le **samedi 25 avril** se sera le concours **« challenge Péron »** qui se déroulera en doublette au boulodrome.

RAPPEL DES CONCOURS À CHÂBONS :

- Le samedi 23 mai : challenge « Tintin » en tête à tête
- Le samedi 13 juin : challenge « Jean-Paul VIAL » en doublette mixte
- Le vendredi 26 juin : challenge « Vival » quadrette semi-nocturne
- Le vendredi 03 juillet : finale des concours

TRIBUNE LIBRE

AVIS DE RECHERCHE CLASSE 00

À tous ceux de **l'année 80**, qui ont fait un passage à Châbons, école primaire privée ou publique, qui ont fait les conscrits…
Nous avons **40 ans** !!!!
Nous souhaitons donc nous réunir le **samedi 12 Septembre** pour passer un bon moment…

Contactez nous :
- Olivia GUTTIN : 06 32 84 26 53
- Lionel DURAND : 06 76 86 63 91
- Laurent COIGNÉ : 06 12 13 75 70

AGENDA DES MANIFESTATIONS SUR LA COMMUNE…

MARS

Sam.	7 Mars 9h - 12h	Magasin pour rien	Municipalité – Local Magasin pour rien
Sam.	7 Mars	Soirée dansante choucroute	Stade Châbonnais – Gymnase
Dim.	8 Mars 13h - 17h	Stage de théâtre	Chab'en Scène – Salle Post'Halles
Sam.	14 Mars 9h30 - 12h30	Journée portes ouvertes	École privée Le Tulipier
Dim.	15 Mars 8h00	Élections municipales	Municipalité – Salle Post'Halles
Dim.	15 Mars	Pucier	Sou des Écoles – Gymnase
Jeudi	19 Mars 18h30	Commémoration fin guerre d'Algérie	Municipalité – Monument aux morts
Sam.	21 Mars 19h30	Loto	Union Châbonnaise – Salles de fêtes
Dim.	22 Mars 8h00	Élections municipales	Municipalité – Salle Post'Halles
Vend.	27 mars	Assemblée Générale	Syndicat privé GARABIOL – Salle Post'Halles
Sam.	3 Avril 9h15 et 10h30	Spéctable musical	CCBE - La Fée verte – Salle des fêtes
Sam.	4 Avril 9h - 12h	Magasin pour rien	Municipalité – Local Magasin pour rien
Sam.	4 Avril 14h - 18h	Stage de théâtre	Chab'en Scène – Salle des fêtes
Sam.	18 Avril 20h00	Concours de belote	Stade Châbonnais – Salle des fêtes
Sam.	18 Avril	Préfédéraux tête à tête	Amicale Boule Châbonnaise – Boulodrome et terrains de boule
Dim.	19 Avril 8h00	Rando VTT et pédestre	APEL - École privée Le Tulipier – Complexe sportif
Sam.	25 Avril	Challenge Péron	Amicale Boule Châbonnaise – Boulodrome
Sam.	2 Mai 9h - 12h	Magasin pour rien	Municipalité – Local Magasin pour rien
Vend.	8 Mai 11h00	Commémoration fin de la 2de guerre mondiale	Municipalité – Monument aux morts

STADE CHABONNAIS S C 1926

Samedi 7 Mars

Choucroute dansante

Orch. MASCARA

Rés : 06.60.31.21.17

Gymnase de CHÂBONS

Récital

Groupe Amitié et Chansons

Samedi 7 mars 2020 - 20 H

FOYER MUNICIPAL

LE GRAND LEMPS

Entrée : Adulte : 10 €
- 12 ans : 6 €

Billetterie sur place
ou réservation :
06 82 29 75 64 et 06 79 95 95 85

LA LIGUE CONTRE LE CANCER ISÈRE

Organisation
Ligue Contre le Cancer
Comité de l'Isère
Délégation
Le Grand Lemps

Buvette
Vente de gâteaux

Ecole Privée
Le Tulipier
CHABONS

OSEZ LA RENCONTRE

SAMEDI
14 MARS

De 9h30 à 12h30

26 rue du gymnase 38690 Chabons
04 76 65 05 97
ecole.le.tulipier@orange.fr

Une école proche de vous et ouverte à tous !

Directeur de la publication : Marie-Pierre BARANI - Comité de rédaction : Nicole GONIN, Pascale GUY, Estelle LEDEUIL, Yaelle OLLINET, Annick PELLERIN, Catherine PÉRON, Christine PROVOOST, Gilbert VEYET, Sylvie VIAL - Collaboration technique : Annick PELLERIN - Impression : Mairie de Châbons